

BILAN DE LA CONCERTATION



SCHÉMA DE
COHÉRENCE
TERRITORIALE



CADRE RÉGLEMENTAIRE

DISPOSITIFS DE CONCERTATION MIS EN PLACE

Les articles L103-1 à L103-6 du code de l'urbanisme précisent les dispositions relatives à la concertation, et notamment qu'à l'issue de la concertation, l'autorité mentionnée à l'article L. 103-3 en arrête le bilan.

En accord avec l'article L.143-14 du Code de l'Urbanisme, le Syndicat Mixte du Pays Bourian a défini et fixé les objectifs et les modalités de la concertation menée pendant toute la procédure d'élaboration du SCoT, dans sa délibération en date du 19 septembre 2022.

Les modalités fixées sont les suivantes :

- » Des publications d'articles dans la presse et sur le site internet du Pays Bourian aux différentes étapes de l'élaboration du SCoT,
- » Des réunions publiques,
- » L'organisation d'exposition ;
- » La tenue d'ateliers-débats thématiques ouverts aux acteurs de la société civile,
- » La mise à disposition aux jours et heures habituels d'ouverture, de registres dans lesquels les observations et les contributions pourront être consignées au siège du Syndicat mixte et des Communautés de communes Quercy-Bouriane et Cazals-Salviac ainsi que dans les mairies des communes du territoire ;
- » La possibilité d'envoyer des observations et des contributions à M. le Président du Syndicat Mixte du Pays Bourian par courrier électronique à contact@paysbourian.fr ou par courrier postal au siège de ce dernier 98 avenue Gambetta 46300 GOURDON.

MISE EN ŒUVRE DES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

Mise à disposition d'un registre de concertation comportant un dossier présentant l'état d'avancement de la démarche

Des registres de concertation étaient disponibles tout au long de l'élaboration du SCoT, au siège du Syndicat Mixte du Pays Bourian et dans les mairies de chaque commune. Ces registres de concertation étaient disponibles dès le lancement de la démarche d'élaboration du SCoT.

Organisation de réunions publiques lors des deux phases principales d'élaboration du SCoT : élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique et Document d'Orientation et d'Objectifs

Lors de l'élaboration de ces deux documents qui composent le SCoT, deux réunions publiques ont été organisées.

» La première réunion publique, réalisée lors de la phase d'élaboration du PAS, s'est tenue le 12 septembre 2023 à Gourdon, au siège du Syndicat Mixte Pays Bourian. Elle a permis de réunir environ 50 personnes.

Cette réunion avait pour objectif de présenter les éléments issus du diagnostic et une première base de Projet d'Aménagement Stratégique. Une présentation a été réalisée avec un support reprenant des éléments du diagnostic et du PAS, menée par le Président du Syndicat Mixte du Pays Bourian et le bureau d'études.

Au delà, d'une réunion d'information, ce temps fort a permis aux habitants de s'exprimer sur leurs attendus.

La réunion publique a donné lieu à un temps d'échanges, qui a permis de répondre aux questions, de débattre sur plusieurs thèmes, et de soulever les enjeux phares des habitants.

Les éléments évoqués par les habitants étaient :

- › Le coût de l'élaboration du SCoT ;
- › Intégrer une stratégie pour accueillir davantage d'entreprises industrielles à travers le SCoT ;
- › l'importance d'avoir une offre de formation / jeunes,
- › La consolidation de la gare ferroviaire et notamment

l'amélioration du service (adaptation au changement climatique, dépendance aux énergies fossiles, vieillissement de la population, main d'œuvre...);

- › Les bras de levier pour lutter contre le vieillissement de la population
- › Le projet de développement économique du territoire semble insuffisant
- › Le déploiement du numérique peut être intéressant, car il efface les distances et rapproche des pôles urbains
- › Le parc locatif s'oriente trop vers le tourisme et ne permet pas de répondre à la demande, notamment des jeunes
- › La stratégie devrait aller plus loin dans l'adaptation au changement climatique
- › L'importance de l'activité artisanale et du foie gras pour la dynamique économique du territoire. L'agroalimentaire est aussi une filière importante du Pays Bourian.
- › Il est proposé par un habitant de s'appuyer sur des activités en lien avec l'évolution technologique du travail : numérique, logiciels, services numériques aux entreprises, avoir une orientation vers l'avenir et l'évolution des métiers... pour attirer de nouveaux habitants.

Le Projet d'Aménagement Stratégique a été réalisé de façon itérative. Les éléments soulevés par les habitants ont été analysés et les élus ont veillé à y répondre en adaptant le PAS. La plupart des enjeux et éléments de stratégie évoquée par les habitants étaient en cohérence avec la philosophie du PAS. Certains objectifs ont pu être complétés et/ ou éclaircis afin de rendre le document davantage lisible et en phase avec les besoins des habitants.

» Une deuxième réunion publique a eu lieu en phase Document d'Orientation et d'Objectifs. Elle s'est déroulée le 15 février 2024 à Gourdon, au siège du Syndicat Mixte Pays Bourian. La réunion a été animée par le Président du Syndicat Mixte Pays Bourian et le bureau d'études. L'ensemble du SCoT a été présenté lors de cette réunion, de façon pédagogique. Une cinquantaine de personnes ont été présentes dans le public.

Le Président du SCoT a répondu à l'ensemble des remarques et questionnements des habitants, listées ci-dessous :

- › La quantité d'hectares d'espaces naturels agricoles et forestiers consommés et ce que cela représente par rapport à la surface globale du territoire ?
- › La prise en compte la densification au sein des bourgs : est-elle considérée comme une consommation d'espace ?
- › La mobilisation des logements vacants est une démarche intéressante mais elle doit aussi faire face à une tension grandissante du marché immobilier sur les logements anciens.
- › La contradiction entre vouloir accueillir plus d'habitants et définir des objectifs de réduction de consommation d'énergie.
- › Les mesures incitatives prévoient-elles la division de parcelles ?
- › Est-ce qu'il sera encore possible d'envisager la création d'un éco-hameau au cœur d'espaces agricoles comme le projet mis en œuvre sur la commune du Vigan ?
- › Les transports en commun sont un sujet de préoccupation, et l'offre actuelle reste insuffisante sur le territoire et pour les liaisons vers Brive et Toulouse
- › La mobilisation des financements européens
- › L'enjeu important d'intervention sur le parc de logement vacant : est-ce que la stratégie du SCoT permettra d'aller plus loin que les dispositifs existants qui ne semblent pas porter leur fruit ?
- › La maîtrise des zones commerciales : quelle gestion de la logistique (grands

entrepôts ...) et de la logistique de proximité.

- › La date de finalisation des deux PLUi (fin 2025)
- › Les changements de destination des constructions, la perte de droit à construire pour certains terrains
- › Quelle extension des zones d'activités est prévue ?
- › Quelle est la stratégie du territoire pour faire venir de nouvelles entreprises ? Sans aller chercher de nouvelles implantations, il existe un besoin important de main d'œuvre dans l'artisanat pour répondre aux besoins de rénovation de l'habitat.
- › Comment intégrer le besoin de formation d'urbains aux métiers manuels artisanaux ou à l'agriculture pour accompagner des reconversions souhaitées ?
- › Concilier préservation de l'environnement et implantation de nouvelles activités économiques semble complexe. Il faudrait privilégier le développement de l'économie de proximité et de l'artisanat, s'appuyer sur la formation et intervenir sur le travail saisonnier.
- › La Bouriane est le secteur du Lot qui est le plus vieillissant dans le deuxième département qui est le deuxième le plus vieux de France, il y a un gros enjeu sur les services à la personne et les emplois qui y sont liés.
- › Si on ne propose que des emplois peu qualifiés, il y a un risque de perte d'attractivité du territoire pour les jeunes
- › Il y a aussi sur le territoire des entreprises qui travaillent pour l'industrie aéronautique et des personnes avec de hautes formations qui viennent s'installer en reconversion, sans oublier le Fablab, l'hôtel d'entreprise...
- › L'initiative citoyenne de monnaie locale pour les circuits courts n'est pas soutenue par les collectivités locales.
- › L'ambition du PCAET est intéressante mais quels sont les leviers pour diminuer les GES dont l'agriculture est la première émettrice ? Quelle place donnée au développement du maraîchage qui est un enjeu en matière de qualité alimentaire. Quelle place donnée à la méthanisation ?
- › Le développement du tourisme à Gourdon pose la question de la qualité urbaine de la ville (exemple rue Gambetta) et de son attractivité touristique en comparaison de Sarlat. Comment allonger la saison touristique et élargir les jours et heures d'ouverture des établissements (restaurant et autres) ?
- › Conserver, préserver les terres agricoles pose question quand on fait face à la diminution constante du nombre d'exploitants agricoles
- › Alimentation en eau potable : comment sécuriser la ressource avec les territoires voisins ?



Ces échanges ont permis de répondre aux questionnements des habitants, en priorité sur le DOO qui est un document opposable juridiquement.

Ces deux réunions publiques été annoncées en amont, dans la presse locale, dans les médias locaux (Blog des Bourians, Facebook du Syndicat Mixte) par un article dédié ainsi que dans les sièges des Communautés de Communes et les mairies par des affiches A3.

Communications dans la presse locale

De nombreux articles ont été publiés dans la presse afin d'informer de l'état d'avancement du SCoT mais aussi pour faire connaître les événements en lien avec le document (tables rondes des associations, réunions publiques...) et diffuser les échanges suite à ces temps de rencontre. Des rédacteurs se sont emparés du sujet du SCoT pour le diffuser à la population dans le cadre d'une démarche citoyenne.

Le Blog des Bourians, organisé par une association locale, a notamment été un relais important.

› La Dépêche : Réunion de travail du SCoT à l'Espace Jean Carmet ; publié le 26 janvier 2022

› La Dépêche : Gourdon. Des ateliers entre élus pour dessiner le territoire ; publié le 20 avril 2022

› Blog des Bourians - Préparation du schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays Bourian ; publié le 16 mai 2022

› Blog des Bourians - SCoT/PLUi : Tables rondes des associations ; publié le 23 mai 2022

› Blog des Bourians - SCoT Bourian : S'associer à un projet de territoire ; publié le 31 mai 2022

› Blog des Bourians - Le Pays Bourian mène l'enquête ; publié le 10 août 2022

› Blog des Bourians - Le SCoT PCAET : pour mutualiser les besoins et rationaliser l'utilisation des ressources du territoire ; publié le 15 octobre 2022

› La Dépêche : Gourdon. Réflexions et diagnostic du territoire bourian ; publié le 5 septembre 2022

› Blog des Bourians - Le SCoT PCAET : pour mutualiser les besoins et rationaliser l'utilisation des ressources du territoire ; publié le 15 octobre 2022

› Blog des Bourians - Construire l'avenir de notre territoire : allez! on continue! ; publié le 22 janvier 2023

› Blog des Bourians - Un Plan Climat Air Energie pour le Pays Bourian ; publié le 8 janvier 2023

› Blog des Bourians - Invitation à la table ronde des associations : Agir face aux enjeux du territoire ; le 12 janvier 2023

› Blog des Bourians - D'une « vision désirée » à la feuille de route; publié le 22 janvier 2023



Gourdon. Réflexions et diagnostics du territoire bourian



- Une des étapes : une réunion au centre Jean Carmet. Photo CCQB

Publié le 05/09/2022 à 05:10

Le Pays bourian et les communautés de communes qui le composent, Cazals-Salviac et Quercy-Bouriane, ont lancé plusieurs études liées à l'aménagement de leur territoire.

Le schéma de cohérence territoriale (Scot) couvrira le Pays bourian et guidera l'écriture des plans locaux d'urbanisme intercommunaux des deux communautés de communes. La première étape pour ces documents est de s'accorder sur les enjeux, qu'ils soient relatifs aux politiques publiques pour le Scot ou bien à l'utilisation du foncier pour les PLUi.

› Blog des Bourians - SCoT : réunion publique le 12 septembre ; publié le 4 septembre 2023

› La Dépêche : Gourdon. Le SCoT du pays bourian bientôt présenté aux habitants ; publié le 4 septembre 2023

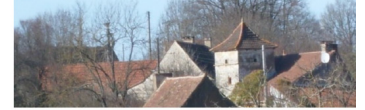
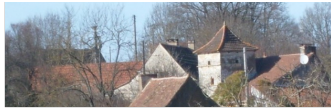
› La Vie Quercynoise - Le SCoT, de la participation aux réactions ; publié le 15 septembre 2023

› La Vie Quercynoise - Présentation publique du SCoT du Pays Bourian ; publié le 21 septembre 2023

› Blog des Bourians - Gourdon : Présentation publique du SCoT du Pays Bourian ; publié le 20 septembre 2023

› Blog des Bourians - La préfète et notre SCoT Bourian ; publié le 7 janvier 2024.

› Blog des Bourians - Réunion publique le 15 février à Gourdon ; publié le 31 janvier 2024.



SCoT bourian : S'associer à un projet de territoire.

Publié le mardi, 31 mai 2022 par L'Épistole

Photo La réunion SCOT du 30/5/2022 « Association IDEtorial »

Dans leur volonté de recueillir la vision et l'expérience des associations, les élus du syndicat mixte du pays bourian ont organisé hier mardi 30 Mai, à Gourdon, la première réunion de concertation des associations.

Une réunion très conviviale et intéressante à laquelle ont assisté plus de 20 associations qui sont venues partager entre elles leurs visions du territoire pour les 20 prochaines années. Les attentes des uns et des autres étant tout naturellement différentes. L'objectif a été de faire émerger les sujets à caractère transversal afin de retenir celui qui emportera l'adhésion du plus grand nombre.

Nous ne révélerons pas ici les résultats ni le déroulé de cette concertation afin d'en laisser la découverte aux associations à qui nous recommandons vivement de se rendre à la réunion du 1er Juin programmée à programmer à la salle des fêtes de Cazals.

Le SCoT : une démarche qui s'inscrit dans des cadres juridiques et réglementaires qui peuvent paraître « compliqués », « techniques », « rébarbatif » et qui ne servirait que pour le PLU.

Non ! S'ils ont des sujets en commun, le SCoT voit plus haut et plus loin : il nous parle de **dynamiques et d'aménagement du territoire** et c'est pour cela que le PLU devra le respecter.

Son but, pour simplifier, est de décider de **comment on « occupe le sol » de notre pays bourian pour les 20 prochaines années.** Pas une mince affaire !



Le SCoT-PCAET : pour mutualiser les besoins et rationaliser l'utilisation des ressources du territoire

Publié le dimanche, 15 octobre 2023 par L'Épistole

*Souvenez vous. Ce n'est pas si loin. Le 13 septembre. A cette présentation publique nous avons compris que pour répondre aux objectifs à long terme, définis par la collectivité, nos élus avaient choisi d'emmener les 35 communes du territoire dans un scénario reposant sur la **coopération, le partage des objectifs***

Nous vous proposons de vous « parler » des 3 axes du projet de développement qui ont été

Nord du Lot et Bouriane

LA VIE QUERCYNOISE
JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023
actu.fr/lot **40**

GOURDON

Présentation publique du SCoT du Pays Bourian

Mais qu'est-ce qu'un Scot et à quoi ça sert ?

Mardi 12 septembre à 19 h à la maison communautaire, avenue Gambetta à Gourdon le Syndicat mixte du Pays Bourian organisait une réunion publique afin d'informer les habitants de la Bouriane sur l'avancée du nouveau SCoT du Pays Bourian. Cette réunion animée par deux représentants du bureau d'étude Cittànova a permis de brosser un portrait du territoire bourian puis d'évoquer les grandes orientations stratégiques retenues sur le thème « Diagnostic et projet d'aménagement stratégique » suscitant un débat souvent vif et passionnant avec les habitants et les élus présents. Mais qu'est-ce qu'un Scot et à quoi ça sert ?



Caroline Yegavian et Denis Leddet du bureau d'études Cittànova présentent le futur SCoT du Pays Bourian aux habitants et aux élus. Luc Gétreau

Un document d'urbanisme décisif

Ce nouveau SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays Bourian va constituer un document d'urbanisme décisif. Cette feuille de route définira les grandes orientations d'aménagement pour le territoire des 35 communes des deux intercommunalités : Quercy-Bouriane et

permet de poser des questions clefs et de tenter d'y répondre : comment préserver les paysages de l'artificialisation des sols, de l'étalement linéaire et du mitage ? Comment préserver la ressource en eau ? Quel avenir pour les gares ? Comment développer les services de santé, l'offre scolaire, l'accès aux mobilités ?

numériques qui se profilent en Bouriane. Il doit permettre de rechercher un équilibre entre protection de l'environnement et développement économique et touristique.

Quant au sol et à l'aménagement du territoire, ils constituent des enjeux très forts. Un document établi en 2016 par le

augmenté 12 fois plus vite que la population. Les trois communes qui ont vu leurs surfaces urbanisées augmenter le plus sur cette période sont Anglars-Nozac (+ 27 %), Salviac (+ 26 %) et Le Vigan (+ 25 %).

Un nouveau cadre juridique et administratif

trouvent sous le régime de la constructibilité limitée et de la règle « d'urbanisation limitée » qui empêche d'ouvrir de nouveaux terrains à l'urbanisation dans les PLU/PLUi... Ce principe incite les élus à se doter d'un projet de territoire stratégique à long terme, notamment afin de maîtriser l'étalement urbain et la consommation foncière. Et pour les maires des communes de la Bouriane, confrontés à ce nouveau cadre juridique, on mesure l'importance des enjeux. Car comment développer sa commune sans disposer de terrains constructibles attractifs pour les nouveaux habitants ou de nouvelles entreprises ? Pour résumer, le SCoT traduit les atouts et les faiblesses de la Bouriane, les priorités et les attentes de ses habitants. Il incarne la réflexion stratégique à grande échelle et à long terme, tandis que les plans locaux d'urbanisme et les cartes communales représentent les moyens de déclinaison locale et opérationnelle de cette stratégie.

Processus d'élaboration participatif pour un avenir partagé

Le diagnostic a été établi

de lycéens, et enfin un dialogue avec les institutions associées à la démarche, État, Chambre d'Agriculture, etc. Car le défi est d'associer les habitants pendant toute la durée de la procédure.

Il s'agissait pour les participants de faire part de leurs observations, difficultés, atouts, craintes, attentes et de proposer des pistes d'actions répondant aux enjeux du territoire.

Ce nouveau SCoT du Pays Bourian permet de faire émerger un projet d'aménagement stratégique avec trois grands axes : ménager les sols, à l'origine de la qualité du cadre de vie, organiser un territoire de proximité et en accentuer l'ouverture.

Après cette phase de diagnostic et de concertation démarrée en 2022, la prochaine étape sera l'élaboration des projets et leur présentation lors d'une nouvelle réunion publique au printemps 2024.

Face à la menace d'une dévitalisation de la Bouriane et au vieillissement de sa population, les débats qui ont suivi cette présentation du SCoT à la maison communautaire de Gourdon révélaient la vitalité du tissu social incarné par l'implication de nombreuses associations et

Supports de communications dédiés (journaux locaux, sites internet).

Au lancement de la démarche, un article d'information a été affiché dans les mairies du Pays Bourian, les sièges des Communautés de communes et du Syndicat Mixte. Il explicite les objectifs de l'élaboration d'un SCoT et informe sur l'intérêt des registres communaux. L'adresse mails visant à recueillir les contributions des habitants est précisée. Aussi, un lien vers le site internet est renseigné.

Le site internet du Pays Bourian a permis de relater l'avancée de l'élaboration du SCoT. Le site du Syndicat Mixte intègre un onglet dédié au SCoT-PCAET. Les objectifs du document, et sa portée juridique sont explicités. Une vidéo, sur le SCoT du Pays Bourian, résumant la démarche et l'intérêt d'un tel document a été diffusée via le site internet (réalisation par l'association Idétorial). Une infographie dédiée à la démarche de PCAET a été diffusée sur le site. Le calendrier de l'élaboration du SCoT a aussi été publié sur le site du Syndicat Mixte.

Il a notamment permis de diffuser les documents finalisés, à l'avancement du SCoT.

Des actualités comme la "Table Ronde des Associations" et le compte rendu des échanges ont pu être diffusés sur le site.

Les sites internet des Communautés de communes ont aussi permis de relayer des informations sur le SCoT :
> information sur la réunion publique du 15 février 2024, publiée le 30 janvier sur le site de CC Cazals-Salviac.

Un flyer informatif a aussi été réalisé et mis à disposition dans les mairies, les sièges des Communautés de Communes et du Syndicat Mixte.

L'état d'avancée du SCoT a aussi été communiqué à travers **les journaux et moyens de communication communautaires** :

- > Communiqué de presse de la CCQB - Le dessin d'un portrait de territoire ; publié le 30 août 2022
- > CCQB Infos n°17 : SCoT et PLUi // PCAET : le diagnostic avance ; décembre 2022
- > CCQB Infos n°18 : Urbanisme : Avancée du PLUi, SCoT et PCAET ; octobre 2023
- > La Lettre ECO n°36 de la CCQB : Un diagnostic économique du territoire ; janvier 2023.
- > La Lettre ECO n°33 de la CCQB : Un diagnostic économique et commercial en cours de réalisation par le cabinet AID Observatoire ; juillet 2022.

INFORMATION DU PAYS BOURIAN

Le 19 janvier 2022 le Pays Bourian et les communautés de communes qui le composent, Cazals-Salviac et Quercy Bouriane, ont lancé les études liées à l'aménagement du territoire.

Le SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale, détermine à l'échelle des deux communautés un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques publiques en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage.

Cette stratégie territoriale fixe des ambitions à atteindre à l'horizon 2040.

Le SCoT comprend également un PCAET, Plan Climat -Air -Energie Territorial

Le PCAET est un outil opérationnel de préservation de la qualité de l'air et de coordination de la transition énergétique sur les territoires.

Le PCAET vise deux objectifs :

1. La limitation de l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre ;
2. L'adaptation au changement climatique par la réduction de la vulnérabilité du territoire.

Le Code de l'Urbanisme (article L 103-4) permet d'associer les habitants, toute personne concernée et les associations locales, notamment par la mise à disposition de registres de concertation du public.

Un registre pour le SCoT valant PCAET est à votre disposition à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'au siège du Pays Bourian 98 avenue Gambetta, Gourdon.

Vos contributions peuvent également être transmises à l'adresse contact@paysbourian.fr.

Pour plus d'informations sur le SCoT : <https://www.paysbourian.fr>.

CCQB Infos n°18, publié en octobre 2023

SCoT / PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL DU PAYS BOURIAN (PAECT)

Le PLUi est encadré par le Schéma de Cohérence Territoriale élaboré à l'échelle du Pays Bourian (CCQB et CC Cazals-Salviac) à un horizon de 20 ans.

Le SCoT oriente les politiques publiques en matière d'aménagement du territoire.

A l'issue d'une série d'ateliers avec des associations (31 janvier et 1er février), des jeunes de La Bicoque (1er février), des lycéens de la cité scolaire (6 février) et enfin avec les élus des communes du territoire (24 et 25 avril), **une trame du projet stratégique s'est dégagée**. Ce dernier s'appuie sur 3 principes :

- Un projet collaboratif reposant sur des objectifs partagés entre communes du territoire et sur la collaboration avec les territoires voisins
- Un projet cherchant à économiser les ressources naturelles et humaines

- Un projet orientant la qualité des productions sur le territoire
Le volet Climat-Air-Energie Territorial du SCoT inscrira la trajectoire voulue en matière de :

- 1- Réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre
- 2- Production d'énergies renouvelables
- 3- Adaptation au changement climatique

Afin de définir cette trajectoire, un atelier associant élus et partenaires s'est tenu le 6 Juillet.

A noter : Le projet d'Aménagement Stratégique du SCoT/Plan Climat a été présenté au public le 12 Septembre à 18h30 à la Maison Communautaire. Cette réunion était ouverte à tous.

Pour en savoir plus : paysbourian.fr

Lettre ECO CCQB n°36, publié en janvier 2023



Un diagnostic économique du territoire

La CCQB participe à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Bourian. Ce schéma vise à **définir un projet de territoire pour les 20 ans à venir et à planifier les politiques en matière d'aménagement et de développement.**

Dans ce cadre, un diagnostic du territoire a été engagé et le cabinet AID Observatoire a été recruté pour apporter son expertise sur le volet économique et commercial.

Une enquête clientèle a notamment été menée entre juin et septembre 2022.

Une **restitution du diagnostic a été organisée le 14 décembre 2022** devant les élus référents et des acteurs économiques du territoire : associations de commerçants, gérants de grandes et moyennes surfaces, CCI...

Cette réunion fut l'occasion d'expliquer les conséquences d'un urbanisme commercial peu régulé et en quoi le SCoT, associé à d'autres outils comme le PLUi et le programme Petites Villes de Demain mis en place sur Gourdon, Salviac et Cazals, peut orienter un développement commercial qui réponde aux enjeux de proximité et d'attractivité des centres-bourgs.

Conscients des enjeux et de leur rôle dans l'aménagement du territoire, les acteurs présents ont confirmé leur volonté de participer activement à cette réflexion.



Tables rondes des associations

Afin de recueillir la vision de différents acteurs du territoire, les élus du Pays Bourrian ont souhaité organiser des ateliers participatifs avec les représentants d'associations du territoire. Quelque soit leur action ou leur raison d'être, les associations créent du lien entre les habitants, animent le territoire. Aussi, sur un sujet transversal tel que l'aménagement de notre territoire, le point de vue des personnes impliquées au sein de ces collectifs d'habitants est intéressant.

Les tables-rondes des associations se sont déroulées les :

- 30 mai 2022 à Gourdon et 1er juin 2022 à Cazals : faire un état des lieux et faire émerger les enjeux du territoire
- 31 janvier 2023 à Gourdon et 1er février 2023 à Salviac : quelles pistes d'actions pour répondre aux enjeux du territoire ?

Compte-rendu des tables-rondes

Compte-rendu des 30/05 et 1/06/2022

Actualités du SCOT sur le site de la CC Cazals-Salviac Réunion publique : SCOT du Pays Bourrian

30/01/2024



SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE : PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

En 2022, le syndicat mixte du Pays Bourrian lance l'élaboration de son SCOT. Ce document stratégique a pour objectif d'accompagner les dynamiques du territoire. Il intègre un **Plan Climat Air Énergie Territorial**, afin d'initier une transition énergétique.

Une **réunion publique** de présentation des orientations et objectifs du SCOT valant Plan Climat-Air-Energie Territorial est organisée :

jeudi 15 février 2024 à 18h30,
Maison Communautaire
98 avenue Gambetta 46300 Gourdon

Vous pouvez télécharger **l'affiche**

Pour plus de renseignements : <https://www.paysbourrian.fr/>

Flyer mis à disposition

Panneaux de communication - exposition

Plusieurs panneaux d'exposition (format A0) ont été réalisés tout au long de la démarche. Ces derniers ont été exposés au Siège du Syndicat Mixte Pays Bourrian :

- » un premier panneau explicatif sur la démarche du SCOT.
- » un second panneau exposant les principaux éléments issus du diagnostic, mis en place fin 2022 ;
- » un troisième résumant la stratégie issue du PAS, mis à disposition en octobre 2023 ;
- » un quatrième panneau explicatif, de façon pédagogique, le contenu du DOO, affiché au mois de mars 2024.

Les panneaux démarche et diagnostic ont aussi pu être exposés lors d'événements publics du Pays Bourrian : Foire Exposition à Gourdon (le 9 septembre 2022), Fête de l'Arbre à Gourdon (le 22 octobre 2022) et lors de l'Assemblée Générale du Blog des Bourrians (le 25 mars 2023).

Le territoire

LE PAYS BOURRIAN

LES OBJECTIFS POUR LE SCOT

- Organiser le développement urbain et les services à partir de la ville-centre, Gourdon, et des bourgs ruraux, dans un équilibre de solidarité et d'attractivité.
- S'appuyer sur les atouts du Pays Bourrian pour développer l'économie, créer de nouveaux emplois et accompagner les mutations.
- Assurer la transition écologique, climatique et énergétique, préserver les ressources et prévenir les risques.

Qu'est-ce que le SCOT ?

En 2022, le syndicat mixte du Pays Bourrian lance l'élaboration de son SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Ce document de planification décrit un territoire souhaitable pour les vingt prochaines années et oriente en conséquence l'action publique, notamment sur le sujet de l'aménagement du territoire.

QUELLE PORTÉE JURIDIQUE ?

Les grands projets d'aménagement et les PLU (plans locaux d'urbanisme) intercommunaux des communes de communes du Pays Bourrian doivent être compatibles avec le SCOT.

QUELLE VISÉE ?

Le SCOT est une stratégie commune, une feuille de route permettant de coordonner les politiques publiques. Il permet de garantir la cohérence des projets tout en permettant une interprétation locale.

AS-QUOÙ SE PROJETTE LE SCOT ?

Le SCOT envisage l'évolution du territoire sur une période d'environ 20 ans. Cette durée permet de réfléchir aux équilibres entre les communes.

L'élaboration du SCOT

LES ETAPES

- Diagnostic de territoire** (2022) : Établir un état des lieux, définir les enjeux.
- Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)** (2023) : Comment y répondre ?
- Un Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)** (2024) : Définir les orientations de développement et de gestion du territoire.
- Consultation et enquête publique** (2024) : Échanger et consolider le projet, Recueillir l'avis du public et des partenaires du projet.

LES SUJETS

- Habitat
- Économie
- Services et mobilité
- Équipements scolaires et énergétiques
- Équipements et commerces
- Enjeux alimentaires et agricoles
- Paysage, patrimoine et espaces publics

UNE DÉMARCHE CONCERTÉE

Tout au long de l'élaboration du SCOT, les élus, les habitants, les entreprises et les associations sont impliqués. Le SCOT est un projet de territoire qui nécessite une concertation et une consultation régulières. Le SCOT est un projet de territoire qui nécessite une concertation et une consultation régulières.

Exposition de panneaux lors de l'AG du Blog des Bourrians :



Exposition de panneaux lors de la Fête de l'Arbre à Gourdon :



Ensemble des panneaux exposés au fil de l'avancée de la démarche :

SCOT SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
le portrait du territoire

Pourquoi un portrait de territoire ?
Etape décisive de la construction du Schéma de Cohérence Territoriale, le portrait de territoire est un diagnostic transversal permettant de mettre en lumière :
 > les relations entre le Pays Bourlani et ses voisins
 > ses caractéristiques internes
 > le fait de voir le territoire comme un tissage - tout est lié !

Comment lire ce portrait ?
Le diagnostic territorial d'articulation autour de quatre clés de lecture qui abordent de manière transversale les thématiques relatives à l'aménagement du territoire. Ces fiches synthétiques sont complétées par un atlas statistique et cartographique.
Les caractéristiques de notre environnement sont décrites dans un document appelé « Etat initial de l'Environnement », réalisé en 2020. Ces documents sont accessibles en ligne ou en mairie et au siège de la communauté de communes.

Quatre clés de lecture

- 1 LA BOURIANE COMME HERITAGE : DU SOL AUX ESPRITS
- 2 DU JARDIN A L'ETANG, EVOLUTION DU DIALOGUE ENTRE FORMES URBAINES ET ESPACES NATURELS
- 3 ENTRE L'AGRIQUE ET L'OCCANE, DE LA PAYSANNE HERITIERE A UN TRAIT D'UNION
- 4 L'ENTREE EN LIEN SOCIAL FACE A LA VALLÉE D'UNE DÉPRIVATION DU TERRITOIRE

LA BOURIANE COMME HERITAGE DU SOL AUX ESPRITS
Nourrir et soigner le territoire, c'est aussi reconnaître et valoriser son patrimoine. Le territoire bourlani est riche d'un patrimoine bâti et paysager remarquable. Ces richesses sont au cœur de la construction d'un projet d'aménagement durable et innovant. Elles constituent le socle d'un développement local qui vise à améliorer la qualité de vie de tous les habitants.

LA BOURIANE ET SES PETITS PAYS
Le territoire bourlani est situé au cœur d'un espace géographique riche et diversifié. Ses particularités sont au cœur de son identité et de son développement. Les liens entre le territoire et ses voisins sont essentiels pour construire un projet commun.

JEUNE PAYS BOURLANI, AGIR EN FAVEUR DE LA RURALITÉ
Le territoire bourlani est un territoire rural riche et diversifié. Ses particularités sont au cœur de son identité et de son développement. Les liens entre le territoire et ses voisins sont essentiels pour construire un projet commun.

UN TERRITOIRE JARDIN
Le territoire bourlani est un territoire riche et diversifié. Ses particularités sont au cœur de son identité et de son développement. Les liens entre le territoire et ses voisins sont essentiels pour construire un projet commun.

LA TRANSFORMATION D'UNE INTERFACÉ
Le territoire bourlani est un territoire riche et diversifié. Ses particularités sont au cœur de son identité et de son développement. Les liens entre le territoire et ses voisins sont essentiels pour construire un projet commun.

UN TERRITOIRE DE FAIBLE DENSITÉ MIS A L'ÉPREUVE
Le territoire bourlani est un territoire riche et diversifié. Ses particularités sont au cœur de son identité et de son développement. Les liens entre le territoire et ses voisins sont essentiels pour construire un projet commun.

DU JARDIN A L'ETANG
EVOLUTION DU DIALOGUE ENTRE FORMES URBAINES ET ESPACES NATURELS

SCOT SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
le portrait du territoire

Pourquoi un portrait de territoire ?
Etape décisive de la construction du Schéma de Cohérence Territoriale, le portrait de territoire est un diagnostic transversal permettant de mettre en lumière :
 > les relations entre le Pays Bourlani et ses voisins
 > ses caractéristiques internes
 > le fait de voir le territoire comme un tissage - tout est lié !

Comment lire ce portrait ?
Le diagnostic territorial d'articulation autour de quatre clés de lecture qui abordent de manière transversale les thématiques relatives à l'aménagement du territoire. Ces fiches synthétiques sont complétées par un atlas statistique et cartographique.
Les caractéristiques de notre environnement sont décrites dans un document appelé « Etat initial de l'Environnement », réalisé en 2020. Ces documents sont accessibles en ligne ou en mairie et au siège de la communauté de communes.

Quatre clés de lecture

- 1 LA BOURIANE COMME HERITAGE : DU SOL AUX ESPRITS
- 2 DU JARDIN A L'ETANG, EVOLUTION DU DIALOGUE ENTRE FORMES URBAINES ET ESPACES NATURELS
- 3 ENTRE L'AGRIQUE ET L'OCCANE, DE LA PAYSANNE HERITIERE A UN TRAIT D'UNION
- 4 L'ENTREE EN LIEN SOCIAL FACE A LA VALLÉE D'UNE DÉPRIVATION DU TERRITOIRE

LA BOURIANE COMME HERITAGE DU SOL AUX ESPRITS
Nourrir et soigner le territoire, c'est aussi reconnaître et valoriser son patrimoine. Le territoire bourlani est riche d'un patrimoine bâti et paysager remarquable. Ces richesses sont au cœur de la construction d'un projet d'aménagement durable et innovant. Elles constituent le socle d'un développement local qui vise à améliorer la qualité de vie de tous les habitants.

LA BOURIANE ET SES PETITS PAYS
Le territoire bourlani est situé au cœur d'un espace géographique riche et diversifié. Ses particularités sont au cœur de son identité et de son développement. Les liens entre le territoire et ses voisins sont essentiels pour construire un projet commun.

JEUNE PAYS BOURLANI, AGIR EN FAVEUR DE LA RURALITÉ
Le territoire bourlani est un territoire rural riche et diversifié. Ses particularités sont au cœur de son identité et de son développement. Les liens entre le territoire et ses voisins sont essentiels pour construire un projet commun.

UN TERRITOIRE JARDIN
Le territoire bourlani est un territoire riche et diversifié. Ses particularités sont au cœur de son identité et de son développement. Les liens entre le territoire et ses voisins sont essentiels pour construire un projet commun.

LA TRANSFORMATION D'UNE INTERFACÉ
Le territoire bourlani est un territoire riche et diversifié. Ses particularités sont au cœur de son identité et de son développement. Les liens entre le territoire et ses voisins sont essentiels pour construire un projet commun.

UN TERRITOIRE DE FAIBLE DENSITÉ MIS A L'ÉPREUVE
Le territoire bourlani est un territoire riche et diversifié. Ses particularités sont au cœur de son identité et de son développement. Les liens entre le territoire et ses voisins sont essentiels pour construire un projet commun.

DU JARDIN A L'ETANG
EVOLUTION DU DIALOGUE ENTRE FORMES URBAINES ET ESPACES NATURELS

SCOT SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
Projet d'Aménagement Stratégique

Armature territoriale du SCOT
Qu'est-ce que le PAS (projet d'aménagement stratégique) ?
Le Projet d'Aménagement Stratégique définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues par le Syndicat Mixte pour les 20 prochaines années. Ce document d'orientations est ainsi l'expression d'un projet politique visant à répondre aux besoins présents du territoire sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

L'élaboration du PAS
Afin d'identifier une voie préférentielle parmi plusieurs alternatives, différents scénarios stratégiques ont été proposés à la discussion des élus, le scénario de la coopération s'est dégagé des discussions.

Une stratégie reposant sur la coopération :
Mettre en commun pour réduire les besoins de la société

AXE 1 : MÉNAGER LES SOLS, À L'ORIGINE DE LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE DU PAYS BOURLANI

- 1 PRENDRE SOIN DES SOLS, SOCLE DU PAYS BOURLANI
- 2 ENTRETIENNER LES RELATIONS DES ÉCOSYSTÈMES
- 3 MÉNAGER LA RESSOURCE EN EAU

AXE 2 : ORGANISER UN TERRITOIRE DE PROXIMITÉ, AU MOYEN D'UNE LOGIQUE DE MUTUALISATION

LE SOL, AU SERVICE DU LIEN SOCIAL ET DE LA RENCONTRE

- 1 S'AFFIRMER COMME UNE TERRE DE SOIN
- 2 VALORISER ET MODERNISER LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

AXE 3 : ACCENTUER L'OUVERTURE DU TERRITOIRE

- 1 S'INSCRIRE DANS UN ESPACE MÉTROPOLITAIN
- 2 RENFORCER LES RELATIONS VERS LA VALLÉE DE LA DORDOGNE ET LA VALLÉE DU LOT
- 3 PRENDRE SOIN DU MASSIF FORESTIER DE LA BOURIANE

SCOT SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
Document d'Orientation et d'Objectifs

Qu'est-ce que le DOO (document d'orientation et d'objectifs) ?
Le Document d'Orientation et d'Objectifs détermine les modalités d'application de la stratégie définie à l'échelle du Pays Bourlani dans le PAS. Le DOO est un document juridiquement opposable, cela signifie que les documents d'urbanisme locaux devront être compatibles avec lui.

L'élaboration du DOO
Le Document d'Orientation et d'Objectifs, a été réalisé par allers-retours successifs entre les élus et les personnes publiques associées. Il a aussi été présenté le 15 février 2024 lors d'une réunion publique.

PRINCIPALES MESURES RÉGLEMENTAIRES

- >> Favoriser le réinvestissement de l'existant
- >> Préserver les terres agricoles et naturelles, en réduisant la consommation foncière
- >> Mettre en place les moyens pour réduire la consommation d'eau
- >> Conserver ou restaurer les cellules paysagères caractéristiques de la Bouriane et ses continuités écologiques
- >> Prendre en compte l'adaptation au changement climatique dans l'aménagement du territoire.

AXE 1 : MÉNAGER LES SOLS, À L'ORIGINE DE LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE DU PAYS BOURLANI

- 1 PRENDRE SOIN DES SOLS, SOCLE DU PAYS BOURLANI
- 2 ENTRETIENNER LES RELATIONS DES ÉCOSYSTÈMES
- 3 MÉNAGER LA RESSOURCE EN EAU

PRINCIPALES MESURES RÉGLEMENTAIRES

- >> Accueillir 750 à 1500 nouveaux habitants à l'horizon 20 ans
- >> Répartir l'accueil de population selon l'armature territoriale du PAS et diversifier l'offre de logements
- >> Lutter contre les îlots de chaleur urbains
- >> Accueillir les commerces de proximité en priorité dans les centres bourgs
- >> Considérer l'offre en foncier à vocation économique, dans les ZAE mais aussi dans des tissus urbains mixtes

AXE 2 : ORGANISER UN TERRITOIRE DE PROXIMITÉ, AU MOYEN D'UNE LOGIQUE DE MUTUALISATION

LE SOL, AU SERVICE DU LIEN SOCIAL ET DE LA RENCONTRE

- 1 S'AFFIRMER COMME UNE TERRE DE SOIN
- 2 VALORISER ET MODERNISER LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

PRINCIPALES MESURES RÉGLEMENTAIRES

- >> Créer davantage d'itinéraires pour modes doux, de loisirs et du quotidien
- >> Participer à déployer une offre de transport en commun
- >> Valoriser la présence de la gare par un projet de PEM (pole d'échange multimodal) et ainsi pérenniser et équiper
- >> Maintenir et développer une offre de formation
- >> Organiser l'offre en hébergements touristiques
- >> Préserver le massif forestier et soutenir la filière bois

AXE 3 : ACCENTUER L'OUVERTURE DU TERRITOIRE

- 1 S'INSCRIRE DANS UN ESPACE MÉTROPOLITAIN
- 2 RENFORCER LES RELATIONS VERS LA VALLÉE DE LA DORDOGNE ET LA VALLÉE DU LOT
- 3 PRENDRE SOIN DU MASSIF FORESTIER DE LA BOURIANE

Temps d'échanges spécifiques

Tables rondes des associations

Afin de recueillir la vision de différents acteurs du territoire, les élus du Pays Bourian ont souhaité organiser des ateliers participatifs avec les représentants d'associations du territoire.

La tenue de ces tables rondes a été annoncée sur le site internet du Syndicat Mixte et par une affiche diffusée dans les sièges des Communautés de communes et du Pays Bourian ainsi qu'en mairies. Aussi une invitation par mail a été envoyée aux associations du territoire.

Ces deux ateliers ont eu lieu en amont du PAS, l'objectif était de faire ressortir les enjeux du territoire et d'initier une réflexion sur la stratégie à mettre en place.

52 personnes représentant 42 associations sont venues partager leurs visions du territoire pour les 20 prochaines années.

Les dates et thématiques de ces tables rondes :

- 30 mai 2022 à Gourdon et 1er juin 2022 à Cazals : faire un état des lieux et faire émerger les enjeux du territoire.
- 31 janvier 2023 à Gourdon et 1er février 2023 à Salviac : quelles pistes d'actions pour répondre aux enjeux du territoire ?

Atelier jeunes

Deux ateliers spécifiques pour le public jeune ont été organisés, le 1er et le 6 février 2023.

Ces ateliers se sont déroulés au début de la phase PAS. Ils ont eu lieu à : l'accueil périscolaire La Bicoque (entre 14 et 18 ans) ainsi qu'à la Cité Scolaire Léo Ferré (classe de seconde), tout deux situés à Gourdon.

Les jeunes ont pu formuler des propositions de projet, en les localisant à l'échelle du Pays Bourian. Il leur a été demandé des idées pour faire évoluer leur cadre de vie. Pour recueillir un nombre plus important de propositions, une urne a été disposée dans ces deux lieux, afin que davantage de jeunes puissent contribuer à l'aide de "fiches idées". Des contributions pouvaient aussi être apportées via une plateforme internet.

Les idées majeures qui émanent de ces ateliers sont :

- > la volonté de déployer des commerces et services adaptés aux jeunes
- > le maintien et l'amélioration des équipements publics
- > la création d'une offre en transports en commun à l'échelle du Pays Bourian, vers la gare et les pôles voisins
- > la valorisation de l'environnement et la sensibilisation du public

Affiche sur la table ronde des associations :

**TABLE RONDE
DES ASSOCIATIONS**

*Vers un Schéma de Cohérence
Territoriale : les enjeux du territoire
pour les 20 années à venir*

En 2022, le syndicat mixte du Pays Bourian (CC Quercy-Bouriane et CC
Cazals-Salviac) lance l'élaboration de son SCoT.

*lundi 30 mai 18h30,
salle des Parqueminiers à Gourdon
ou mercredi 1er juin 18h30,
salle des fêtes de Cazals*

**PAYS
BOURIAN**




Gourdon Le Vigan
Salviac Cazals St-Cremat du-Bel-Air

Objectifs de la table ronde

Nous vous invitons à nous faire part de **vos observations** (difficultés, atouts, craintes, attentes) et à **échanger avec d'autres associations** du Pays Bourian.

Cela nous permettra d'établir un **état des lieux** et de faire émerger des **enjeux transversaux**.

inscriptions par mail à contact@paysbourian.fr
de préférence avant le 25 mai

- > l'adaptation des espaces publics aux modes doux et le déploiement d'axes structurants (Le Vigan à Gourdon par exemple)
- > la végétalisation des espaces publics
- > la construction de bâtis écologiques et la rénovation

Extrait des coupons complétés par les jeunes :

CARTE
IDÉE / PROJET N°19

Quelle est votre idée pour le territoire de demain ?


Aménager une zone naturelle (arbres, plantes, animaux) pour sensibiliser les habitants sur le plan écologique et dénoncer la déforestation.

CARTE
IDÉE / PROJET N°11

Quelle est votre idée pour le territoire de demain ?

- Rajouter des lignes ferroviaire / gares aux alentours de Labastide Murat ou ajouter des masettes hors période scolaire vers les villes les plus proches comme Gramat, Gourdon ou Cahors. Par exemple chaque mercredi

Cartographie disposée à la Bicoque et à la Cité Scolaire :



SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
LE CADRE DE VIE DE DEMAIN

UN ESPACE POUR VOS PROJETS ET VOS IDEES POUR DEMAIN

DES IDEES POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ? QUELS SONT VOS PROJETS ?

A QUOI CELA VA SERVIR ?
PARTICIPEZ A LA CONSTRUCTION D'UN SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE


UN DOCUMENT CONCRET ET EN MOINS DE 10 JOURS

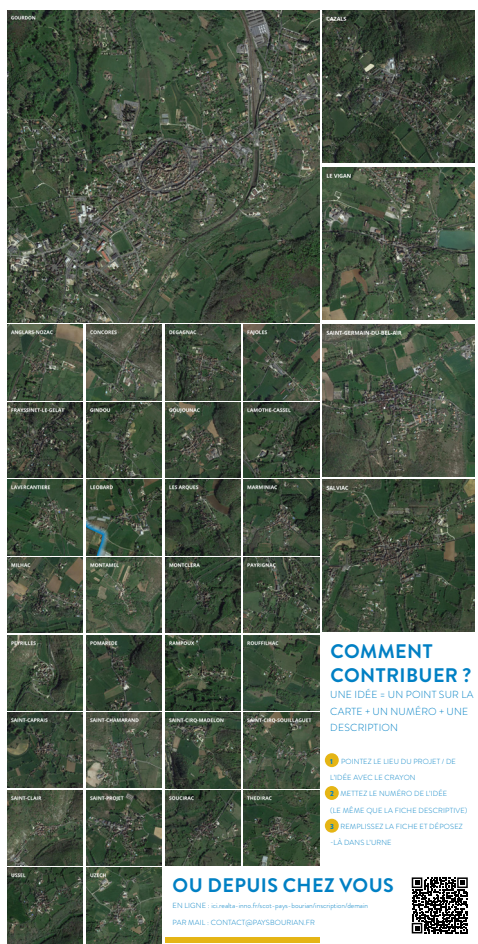
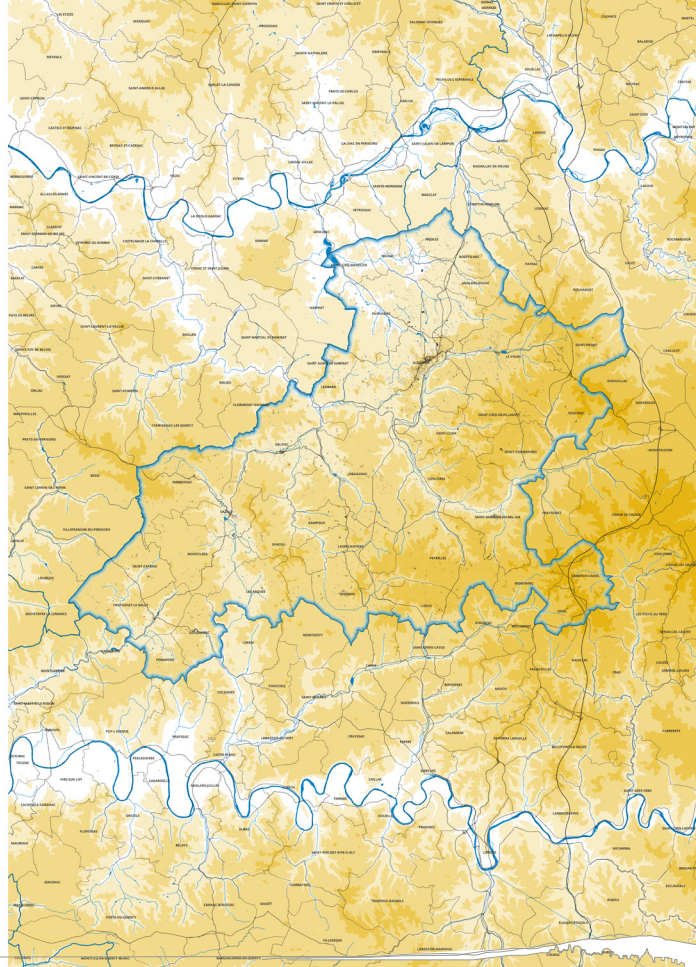
COMMENT CONTRIBUER ?
UNE IDÉE = UN POINT SUR LA CARTE + UN NUMÉRO + UNE DESCRIPTION

- 1. POINTEZ LE LIEU DU PROJET / DE L'IDÉE AVEC LE CRAYON
- 2. METTEZ LE NUMÉRO DE L'IDÉE (LE MÊME QUE LA FICHE DESCRIPTIVE)
- 3. REMPLISSEZ LA FICHE ET DÉPOSEZ-LA DANS L'URNE

OU DEPUIS CHEZ VOUS

EN LIGNE : www.france-pays-bourles.com/idees/
PAR MAIL : CONTACT@PAYSBORLES.FR



Volet commerce

Le SCoT inclut un volet commerce, le Document d'Aménagement, Artisanal Commercial et logistique, réalisé par le bureau d'étude AID Observatoire. Afin d'alimenter ce volet spécifique du SCoT, des temps d'échanges dédiés ont eu lieu.

D'une part, AID Observatoire a mené une enquête sur les habitudes de consommation des habitants en juillet 2022, puis fin août et début septembre 2022.

Aussi, afin d'intégrer les acteurs économiques, concernés par cette thématique, une présentation du diagnostic sur la thématique commerces a eu lieu le 13/12/2022 à Gourdon.

Ateliers dédiés au Plan Climat Air Energie Territorial

Afin d'animer la réalisation du Plan Climat Air Energie Territorial, trois ateliers destinés aux habitants et aux élus ont eu lieu :

- un atelier Fresque du Climat le 31/01/2023 à Gourdon (25 participants) et le 7/02 à Salviac (10 participants) ;
- un atelier Nos vies bas carbone le 13/12/2023 à Gourdon (12 participants). Cet atelier, initialement prévu le 15 novembre 2023, a été reporté au 13 décembre, par manque de participants lors du premier créneau.

Ces ateliers étaient animés par l'association Quercy Énergies.

Une communication sur le site internet du Pays Bourian, sur le Blog des Bourians et une affiche aux sièges de Communautés de communes et du Syndicat Mixte, ont informé les habitants de ces événements.

Diffusion d'un film pédagogique

Une vidéo informative sur la démarche de SCoT du Pays Bourian a été produite par l'association Idétorial dans le cadre des actualités locales au cinéma.

Elle a été diffusée au cinéma de Gourdon, avant chaque projection, pendant tout le mois de septembre 2022, soit 160 diffusions auxquelles il faut ajouter 89 vues sur le site des Actualités (vidéo aussi diffusée sur le site internet du Syndicat Mixte, cf. [Supports de communications dédiés, site internet](#)).

Affiche sur l'atelier Nos Vies Bas Carbone :



**Un atelier original
Pour connaître les ordres de grandeur
essentiels et
imaginer ensemble des actions
nécessaires, possibles et désirables pour le
climat**

**Mercredi 15 novembre 2023 à 18h30
Salle des fêtes de CAZALS
Durée : 2h30**

Inscription obligatoire : contact@paysbourian.fr

BILAN ET PRISE EN

COMPTE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

Registres de concertation :

Une part importante des remarques inscrites dans les registres de concertation n'étaient pas en lien avec la démarche d'élaboration de SCoT. Elles concernaient en grande partie des demandes de droit à construire sur des parcelles spécifiques et un changement de destination. Ces demandes relatent des documents d'urbanisme locaux, en cours d'élaboration

Le SCoT peut apporter des éléments de réponse et de projet à une des remarques. Elle concernait l'équilibre entre les communes et notamment le soutien aux communes rurales.

Les contributions ne remettent pas en cause les choix faits par les élus pour le projet de SCoT. L'équilibre entre les communes, selon le rôle qu'elles jouent à l'échelle du Syndicat Mixte, est un élément central du projet de SCoT. Cette volonté de conforter une armature territoriale équilibrée est inscrite au SCoT, notamment à travers :

- la réactivation des bâtis vacants ;
- la valorisation des friches et granges ;
- la solidarité entre les communes et la mutualisation des moyens, dans un contexte de réduction des ressources ;
- le maintien des aménités sur le Pays Bourrian afin d'éviter la dépendance aux grands pôles urbains voisins (Cahors, Figeac...).

L'axe 2 du PAS/DOO "**ORGANISER UN TERRITOIRE DE PROXIMITÉ, AU MOYEN D'UNE LOGIQUE DE MUTUALISATION**" et l'objectif "S'affirmer comme une terre de soins" répondent aux attendus.

Réunions publiques :

» Réunion publique du 12 septembre 2023 - diagnostic et PAS

Les habitants ont souligné leur volonté de voir une stratégie ambitieuse pour leur territoire à horizon 20 ans. Les remarques et questions ont ciblé trois thématiques en particulier : l'environnement/ le changement climatique, les gares du territoire et l'économie. Le Projet d'Aménagement Stratégique a été adapté afin

de considérer les besoins identifiés par les habitants. Bien que ces éléments apparaissent d'ores et déjà dans le projet de PAS, la stratégie a été renforcée et rendue davantage lisible.

Les objectifs suivants ont été amendés :

- › Atténuer les effets du changement climatique au sein des milieux urbanisés
- › Structurer les paysages économiques du Pays Bourrian afin de bénéficier d'une visibilité et de « services » spécifiques aux filières identifiées
- › Prioriser les sites de développement
- › Stimuler l'innovation
- Inscrire le territoire dans des filières économiques d'envergure régionale
- › Améliorer l'accès aux mobilités du quotidien pour tous les usagers
- › Donner une place centrale à la gare ferroviaire

Le DOO s'est inscrit en continuité de cette version évoluée du PAS;

L'ensemble de l'Axe 4 du PAS, portant sur la Stratégie Plan Climat Air Energie Territorial, participe à répondre aux attentes d'adaptation au changement climatique et de réduction de l'impact des activités anthropiques. Cet axe a été ajouté après la présentation en réunion publique.

» Réunion publique du 15 février 2024 - diagnostic, PAS et DOO

Cette réunion a entraîné des remarques et questions qui portaient davantage sur le contenu et des précisions sur le SCoT (cf. liste des questions page 6). Les réponses ont été apportées par le Président du SCoT, dans un but de pédagogie et d'acculturation auprès des habitants.

Éléments issus des différents ateliers :

» Les échanges avec les associations, qui traitaient des enjeux, ont servi de compléments aux ateliers avec les élus sur la définition d'un scénario.

» Les éléments inscrits par les jeunes ont été considérés et s'inscrivent en continuité de la philosophie du PAS : transports en commun, espace public "place des commun", sécurisation et déploiement des modes doux, préservation de la trame verte, végétalisation des tissus urbains existants et futurs, maintien et renfort d'une offre commerciale diversifiée en centres bourgs.

Le Projet d'Aménagement Stratégique conserve spécifiquement les objectifs issus des ateliers avec la société civile (écrits en italique dans le PAS) :

- *Résorber fortement le parc de logements vacants sur le territoire*
- *Inciter à la réhabilitation et à la revente des logements vacants sur le territoire*
- *Déployer les énergies renouvelables en privilégiant des projets coopératifs*

» Les éléments de concertation fournis par l'enquête sur les habitudes de consommation ainsi que les échanges avec les acteurs économiques, sont venus compléter le diagnostic sur la thématique commerce. Ainsi une stratégie adaptée à la réalité des commerces locaux a été proposée dans le PAS (soutien des commerces de centres-bourgs, maintien des zones commerciales et maîtrise de l'offre...).

» Les ateliers dédiés aux thématiques du PCAET ont permis d'alimenter le

programme d'actions. Ils ont aussi servi comme première sensibilisation du public à des modes de vie plus sobres.

CONCERTATION TRANSVERSALE

La concertation avec les élus s'est organisée autour de plusieurs temps forts. Une charte de gouvernance a été mise en place, afin d'organiser la collaboration entre élus, institutions publiques et partenaires, permettant de réaliser le SCoT. Elle a permis de définir les modes de participation, concertation et d'association des personnes publiques et de la société civile à l'élaboration du SCoT

Un séminaire au lancement de l'élaboration du SCoT a permis de fédérer et d'acculturer les élus. Ce séminaire était conjoint au lancement des PLUi de chaque Communauté de communes.

Ensuite, les Conversations du territoire, ateliers en groupe, ont permis d'associer élus, partenaires institutionnels, experts pour participer au diagnostic du territoire, lors de deux dates : 27 avril 2022 et 1er juin 2022.

Des SCoT-PLUi Tours ont aussi été organisés et ont permis aux élus d'arpenter le territoire, sous le prisme de 4 thématiques, en date du 29 juin et 8 juillet 2022

Par la suite, chaque phase d'élaboration était rythmée par des temps de travail et d'échanges stratégiques en Comité de pilotage. Ces COPIL prenaient la forme de commission et d'ateliers.

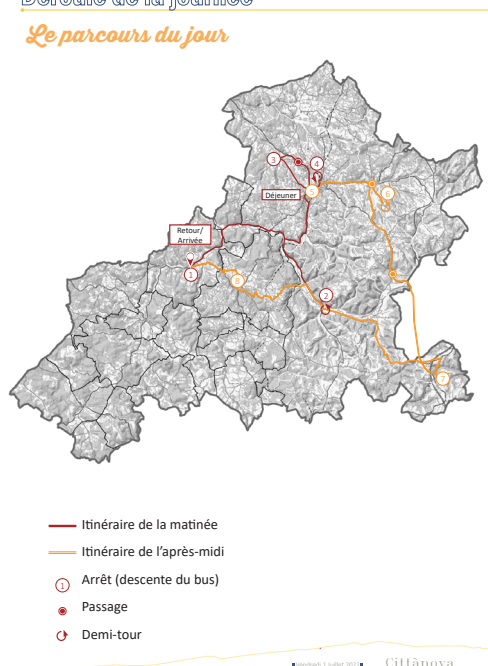
Des échanges avec les partenaires techniques ont aussi eu lieu, en séance de débat et de travail, afin de les associer pleinement à la démarche.

Un séminaire a aussi été organisé lors du démarrage de la phase DOO, réunissant élus et partenaires techniques.

Extrait du carnet de route du SCoT Tour :

Déroulé de la journée

Le parcours du jour



L'ensemble des documents étaient présentés en Conférence des Maires, afin de débattre des éléments présentés à l'échelle du Syndicat Mixte.

La concertation tout au long de l'élaboration du SCoT s'est voulue transversale et participative.

Conversations du territoire du 1er juin 2022 :





SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE